

n° 9

Octobre
97Nouveau !
Un film à monter
vous-même.Directeur de la
publication:
Michel LEFONDRERéalisation:
Jean BELHOMME
Brigitte GODFROY
Marie-Jo LUCAS
Hubert PERIERRédaction:
Lionel BLIN
Marc FONTAINE
Véronique MASSON
Michel POUTARAUD
Gabrielle TURGISPour tous renseigne-
ments sur la publi-
cation, téléphoner au
02 31 80 33 17
PERIER Hubert.**Le mot du Maire**

Lors de sa réunion du 11 septembre dernier, le Conseil Municipal, sur ma proposition, a décidé d'affecter, au sein du budget d'investissement 1997, une somme de 30 000 F pour la réfection complète du monument aux morts. Pourquoi mettre l'accent sur un projet qui, ni par son objet, ni par son ampleur financière, ne paraît constituer un élément central de la gestion communale ?

C'est parce qu'il me semble que s'attache à juste titre, à un tel monument une forte signification symbolique et affective qui dépasse son importance objective. Ce bulletin est donc l'occasion de diffuser l'information et de la préciser. La décision du Conseil Municipal comporte, en effet, un double choix : d'une part, refaire intégralement le monument avec comme matériau les pierres récupérées par la commune et, d'autre part, remettre sur ce nouveau support les plaques gravées existantes, sous réserve que leur dépose ne s'accompagne pas de dégâts irréparables. Sauf incidents, les travaux devraient être réalisés avant la fin de l'année et, je le souhaite, satisfaire les goûts du plus grand nombre.

M. LEFONDRE

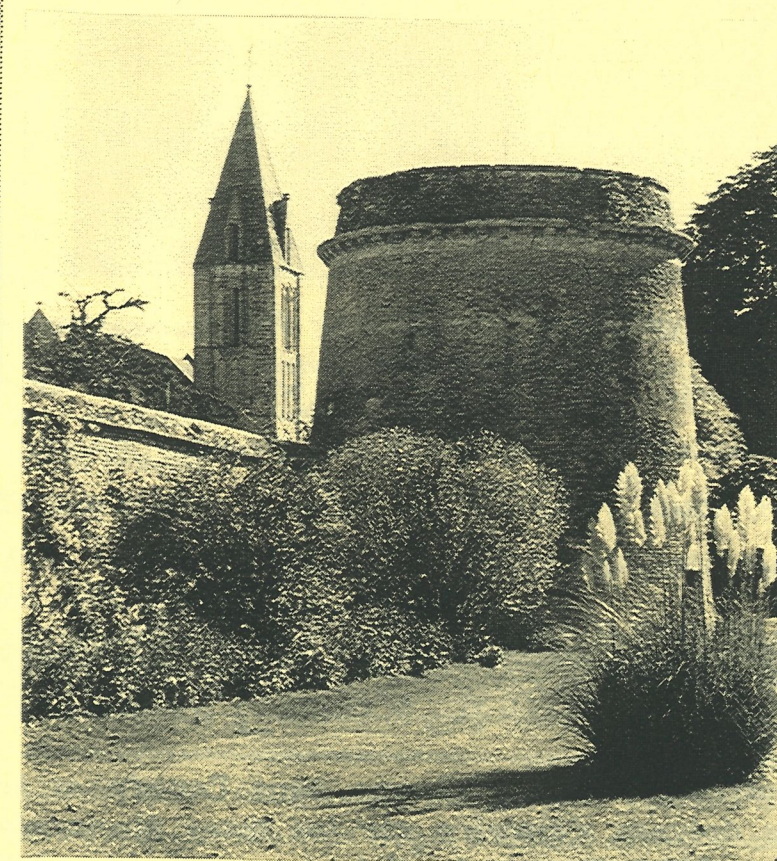
Journée du patrimoine :

Comme l'an dernier, de nombreux visiteurs sont venus à Rosel. A cette occasion, Mr et Mme Blin ont fait visiter leur pigeonnier.

un vieux pigeonnier. Cette construction très répandue dans la région est une survivance du droit de colomage qui donnait la possibilité au propriétaire d'un domaine agricole d'élever des pigeons en liberté en leur permettant de se nourrir gratuitement sur les terres cultivées par les fermiers.

Ce pigeonnier a été construit "décoiffé", c'est à dire sans toiture et pour le protéger de la pluie ses murs sont inclinés vers l'intérieur en formant un cône tronqué. Dans l'épaisseur des murs des niches sont aménagées pour loger les pigeons et pour visiter ces niches une échelle était installée parallèlement à la paroi et roulait tout autour pour accéder à toutes les niches.

Ce pigeonnier est encore en bon état grâce à son système de construction, alors que beaucoup de pigeonniers couverts sont en ruine ou ont disparu du fait de l'abandon de l'entretien des toitures



La tour en pierre qui est dans la cour d'entrée par leurs propriétaires en raison de leur d'une époque plus ancienne que la maison est inutilité à notre époque.

Lionel BLIN

Commission travaux ...

Dans le prolongement de la décision du Conseil Municipal du 13 février 1997 et suite au vote du budget 1997 inscrivant la somme de 350.000 F au chapitre investissement, la commission travaux s'est réunie le 25 septembre pour examiner le dossier concernant la reprise des travaux de restauration du presbytère.

M. Colin-Sueur, architecte à la SOCORAC qui avait déjà effectué une étude en 1990 a été désigné "Maître d'œuvre".

A cet effet, un marché de maîtrise d'œuvre a été signé et couvre les prestations suivantes :

réalisation des plans, demande de permis de construire, dossier d'appel d'offres, choix des entreprises, suivi des travaux, dossier demande de subventions.

M. Colin-Sueur a été également choisi comme "coordinateur de la sécurité" sur le chantier (prestation obligatoire).

Les travaux prévus sont :

A/ Rez-de-chaussée :

- 1/ salle de réunion de 40 m² à finir

(sol, plafond, enduits, chauffage)

2/ coin "office" à aménager

3/ sanitaires accessibles aux handicapés

4/ chaufferie

5/ vestiaire

B/ A l'étage :

1/ suppression de 2 portes vestibules

2/ remise en état des planchers et plafonds, finition

3/ finition sur l'ensemble des pièces utilisées actuellement par l'école de musique

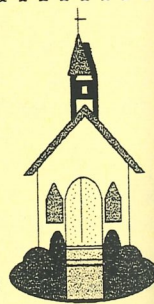
Les observations formulées par la commission seront prises en compte (chaudière, cloisons, sanitaires, etc...).

Le coût total des travaux estimé par le maître d'œuvre est de 600.000 F. Sur présentation d'un dossier, le Conseil Général a accordé une subvention de 80.000 F au titre de l'année 1998.

L'ouverture du chantier est prévue le 1^{er} juin 1998 pour une durée de trois mois et demi. Une prochaine réunion de la commission travaux examinera le dossier "appels d'offres".

La paroisse de Saint Marc en plaine

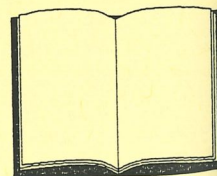
Depuis le 1^{er} septembre, la commune de Rosel fait partie de la nouvelle paroisse de "Saint-Marc en Plaine" qui regroupe 14 communes et environ 11 000 habitants. Le siège de cette paroisse reste fixé à Bretteville l'Orqueilleuse où s'est installé le Père Philippe Cenier, nouveau prêtre responsable. Ce dernier, dans le cadre d'une prise de contact générale, est venu assurer une messe dans notre église le jeudi 2 octobre et a pu ainsi faire connaissance avec notre commune et une partie de ses habitants.



- LISTES ELECTORALES :

Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans dans l'année et les nouveaux habitants doivent s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 1997. Pour cela, il faut se présenter à la Mairie muni d'une pièce d'identité.

permanences : Mardi de 16h à 19h30 et samedi de 9h à 12h.



BANQUE ALIMENTAIRE

Comme chaque année, la banque alimentaire du Calvados organise une journée de collecte de produits alimentaires le **SAMEDI 29 NOVEMBRE**.

Les denrées alimentaires peuvent être apportées à la Mairie entre 9 heures et 12 heures 30.

LES JARDINIERS EN HERBE DE ROSEL

Après quelques mois d'étude le projet "jardin" a vu le jour. Les enfants de l'école maternelle de Cairon peuvent dorénavant planter, semer, arroser et récolter fruits et légumes de leur jardin. Certains en ont même profité pour cuisiner une bonne soupe au potiron.

Cet outil pédagogique est le résultat d'un travail d'équipe entre la directrice Mme Lemoine, les enseignantes, des bénévoles et des parents d'élèves.

Quant à la commune de Rosel, sa participation a été le prêt du camion municipal pour le transport des écorces. En plus de ces participations bénévoles, la mairie de Cairon, l'Amicale de l'école publique de Cairon, l'inspection académique du Calvados, l'office central

de la coopération et la coopérative générale de l'école primaire ont permis financièrement de mener ce projet.

Pour l'année scolaire 1997-1998 :

• 8 enfants de Rosel fréquentent l'école maternelle de Cairon

Pensez au prochain ramassage des ferrailles !
Attention uniquement les objets métalliques

- Lundi 24 Novembre

le matin à partir de 6 H



• 20 enfants de Rosel fréquentent l'école primaire de Cairon

• 2 enfants de Rosel fréquentent l'école de Rots

• 2 enfants de Rosel fréquentent l'école d'Authie

Quoi de neuf au Centre d'Animation de L'asson Rosel

A la demande des jeunes de L'asson et Rosel, une salle a été mise à leur disposition. Le président tient à les féliciter pour leur bonne conduite quant à l'utilisation de ce local. En effet, le maintien des lieux en état s'est bien déroulé jusqu'à présent. Que cela continue ! Un trottoir engravillonné a été réalisé devant la salle. Les portes sont en cours de réfection et des barres anti-panique ont été posées. Un téléphone a été posé (à usage local) toujours pour des questions de sécurité. Une boîte à lettres vient d'être posée : elle peut être utilisée comme boîte à idées ou pour signaler tout problème sur l'utilisation des installations du Centre d'Animation.

LA PRESTATION SPECIFIQUE DEPENDANCE

Cette prestation versée par le Conseil Général est attribuée en nature pour rémunérer les services d'aide à domicile ou versée à une maison de retraite.

Conditions pour l'obtenir :

- 1°- avoir 60 ans au moins ;
- 2°- être dépendant, c'est-à-dire avoir besoin d'une aide pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie. Le degré de dépendance est évalué par une

équipe médico-sociale à l'aide d'une grille nationale dite "aggir". Les personnes les plus dépendantes, appartenant aux groupes 1-2-3, sont ressortissantes de cette allocation. Les personnes appartenant aux groupes 4-5-6 peuvent bénéficier de l'aide ménagère (revoir le journal "Rosel Infos" N° 5)

- 3°- Avoir des ressources qui, cumulées avec la PSD, ne dépassent pas au maximum 11 596 F par mois pour une

personne seule et 15 596 F pour un couple.

Les dossiers sont à disposition à la mairie. Une fois complétés, ceux-ci sont à remettre à la mairie qui les transmettra à l'équipe médico-sociale.

Après visite d'un médecin, d'une assistante sociale, un plan d'aide sera proposé. Cette allocation sera versée dans un délai de 2 mois après décision du président du Conseil Général.

- VII - XII - XIX -

Que signifient ces chiffres ?

Une part de la vie de notre village. En effet, les cloches de notre église, patrimoine communal, sonnent trois fois par jour.

De quoi s'agit-il ?

Beaucoup d'entre vous connaissent le tableau ci-dessous du peintre normand Jean-François Millet, exécuté en 1858, appelé : l'ANGELUS.

ANGELUS en latin se nomme en grec AGGELOS qui signifie "envoyé". Le verbe grec AGGELEIN veut dire "annoncer".

L'ANGELUS est donc l'annonce par l'ange GABRIEL à MARIE qu'elle va concevoir du Saint-Esprit un fils : le CHRIST.

Les paroles de l'ANGELUS en latin comme en français sont à votre disposition. Les textes de la "Salutation angélique" remontent à l'ancien testament. SOPHONIE (3-14) ZACHARIE (9-9) JUGES (5-24) (14-7) et (15-10)

Les origines de l'ANGELUS sont liées à la diffusion de l'AVE MARIA comme prière Saint Luc (T 28 et 42)

En 1269, Saint Bonaventure fit tinter la cloche pour appeler religieux et fidèles à réciter les trois AVE. La prière fut dès lors annoncée au tintement de la cloche. A Lerida en Catalogne en 1308, on tinte trois fois la cloche le soir pour l'ANGELUS. Il en est de même à Venise, en Hongrie, à Carpentras sous le règne du Pape Clément V, en Avignon, à Tréguier, dans le Hainaut, à Nantes, à Mayence. On fondit même des cloches destinées spécialement à tinter l'ANGELUS.

Il y eut beaucoup de "conciles" en Normandie, au temps du duc Guillaume qui se plaisait à les convoquer et même à les présider. En 1061, il fut décidé à Caen que dans toutes les localités du Duché on sonnerait chaque soir la cloche pour inviter les gens à la prière. Après quoi ils devaient rentrer chez eux et fermer leur porte.

Ce n'est pas la sonnerie à la volée, mais les tintements trois par

trois qui la précèdent qui devaient, en principe, donner le temps de réciter les trois AVE. Cette prière de l'ANGELUS était suivie par les chartreux et les bénédictins dans toute l'Europe.

Ce sont les Anglais qui, dès le XIVème siècle ont doublé l'ANGELUS du soir par celui du matin. L'ANGELUS ne se fixe pas dans une formulation immuable, il associe souvent la dévotion aux sept douleurs de NOTRE DAME à la dévotion aux cinq plaies de NOTRE SEIGNEUR.

Il semble que l'ANGELUS du milieu du jour nous vienne de Tchécoslovaquie (Olomouc) et d'Allemagne (Cologne et Mayence). En 1456, le Pape Calixte III prescrit une croisade de prières, trois fois par jour pour parer au danger turc.

En 1472, le roi de France Louis XI prescrit l'extension de l'ANGELUS à midi avec comme intention de prière : la PAIX.

"Nous concédons à tous les fidèles de notre diocèse qui à l'heure du matin, du midi et des complies, quand sonnera la cloche, se mettront à genoux pour dire trois AVE avec dévotion et regret de leurs péchés, 40 jours d'indulgence"- Monseigneur Antoine d'Estaing (Evêque d'Angoulême 1506-1523).

C'est au XVI siècle que se fixa et se généralisa la forme de l'ANGELUS actuel.

On sait que chaque dimanche et chaque jour de fête Jean-Paul II récite l'ANGELUS avec les Romains et les pèlerins groupés sur la place Saint-Pierre.

Comme dans beaucoup de villages de notre province l'ANGELUS sonne à 7, 12 et 19 heures par des cloches qui ont été consacrées par un usage remontant au VIIIème siècle. L'histoire des cloches de Rosel fera l'objet d'un prochain bulletin municipal.

Michel Poutaraud

Avec l'aide précieuse de M. Jean Fournée.

¹ L'armée française remplie de foi et d'humour a adopté comme patron des transmissions l'Archange GABRIEL.



FAMILLES RURALES

ASSOCIATION DE LA VALLEE DE LA MUE
Cidex D16 - Gruchy
14740 ROSEL

Le cours de gymnastique pour adultes s'installe dans la nouvelle salle des fêtes de LASSON

RYTHME
musculaton
assouplissement
abdominaux
coordination
relaxation
RIRE

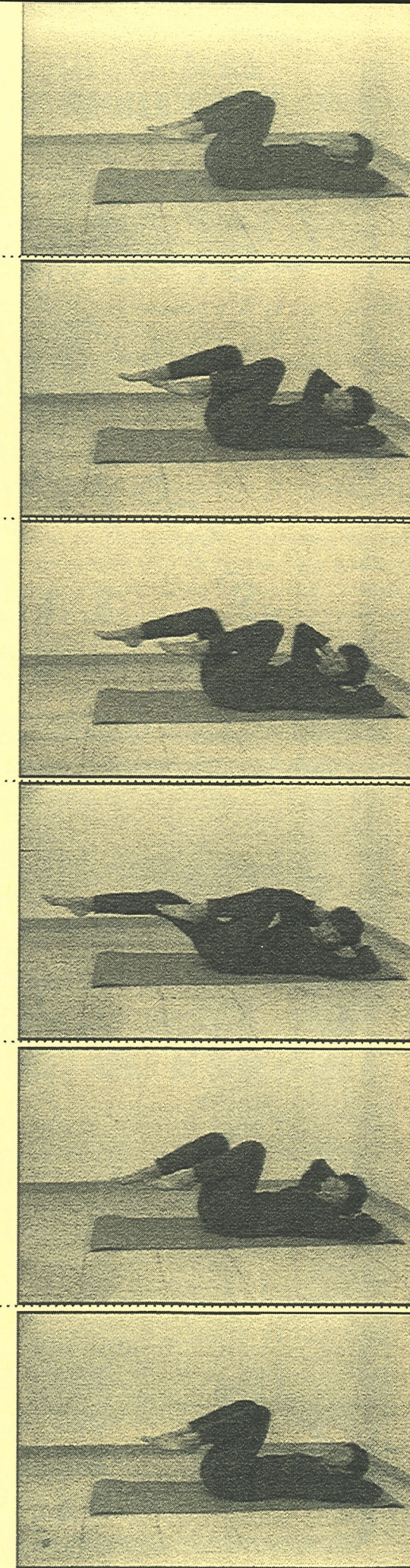
le mercredi soir
de 20 h30 à 21 h 45

Renseignements au 02 31 26 54 71

Montage de votre film:

- découpez toutes les images selon le pointillé
- empilez-les dans l'ordre convenable
- agrafez dans la bande blanche latérale
- en effeuillant la pile avec votre pouce droit, vous verrez le mouvement se dérouler

N.B.: pour un meilleur résultat, il est recommandé de contrecoler préalablement sur un bristol



**DIMANCHE 16
NOVEMBRE 1997**

Foulées de la Mue 3^{ème} édition

Les foulées

de la

Mue

12 km 500

**CAIRON-LASSON
ROSEL - ROTS**

2 courses sur route,
organisées par
l'Association LA MUSE
(MUe, Sport, Environ-
nement), inscrites au
calendrier de la F.F.A.,
sont ouvertes aux
licencié(e)s ou non
licencié(e)s.

- Course des enfants
à 9 H 30 ;
- Course des adultes
à 10 H 30 ;

Renseignements :
02 31 80 31 87
02 31 08 05 72
02 31 80 33 93
02 31 26 51 62

Repas des anciens

Dimanche 23 Novembre

**Pour la première fois, les
municipalités de Lasson et de
Rosel fêteront ensemble leurs
anciens à la salle des fêtes de
Lasson.**



*Attention Petits et
grands ! Je passerai
dans Rosel avec mon
attelage préféré le
24 Décembre à partir de
17 H 30*

SOIRÉE DANSANTE À LA MODE QUÉBÉCOISE

AVEC UN ORCHESTRE QUI ANIMERA LA SOIRÉE.
**MÊME SI VOUS NE SAVEZ PAS DANSER,
VENEZ VOUS AMUSER. UN BUFFET COPIeux
SERA SERVI. SALLE DES FÊTES DE LASSON.
LE SAMEDI 29 NOVEMBRE**

